

HOMELIE. DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2013

2° Livre des Martyrs d'Israël 7, 1...14. 2° Lettre aux Thessaloniens 2,16 à 3, 5. Luc 20, 27-38

APPELES A RESSUSCITER DANS LA FIDELITE DE DIEU.

Peut-être sommes-nous mal à l'aise par rapport à ce texte de l'Évangile d'aujourd'hui : une question tordue posée par les adversaires de Jésus. Une réponse de celui-ci que nous ne comprenons pas bien...A cela s'ajoute le fait que nous avons peut-être du mal à croire à la résurrection, ou du moins du mal à en parler.

Commençons par nous rappeler que la foi en la résurrection apparaît très tardivement dans la Bible, vers 165-167 avant Jésus Christ, dans le Livre de Daniel qui se situe dans le contexte de la persécution du peuple d'Israël par les grecs : « Beaucoup de ceux qui dorment dans le sol se réveilleront, ceux-ci pour la vie éternelle, ceux-là pour l'opprobre, pour l'horreur éternelle et les gens réfléchis resplendiront comme la splendeur du firmament, eux qui ont rendu la multitude juste, comme les étoiles à tout jamais. »(Dn 12, 2). Le très beau texte des Martyrs d'Israël que nous venons d'entendre est daté aux environs des années 100 avant Jésus Christ, mais il se situe dans le même contexte historique : il exprime la foi des jeunes martyrs qui donnent leur vie dans la certitude que Dieu ne les abandonnera pas dans la mort (Seuls les justes sont appelés à la résurrection).

Jésus est à Jérusalem, la perspective de sa condamnation se rapproche. Ses adversaires cherchent à le « coincer » ; habituellement ce sont les scribes et les pharisiens, aujourd'hui, ce sont les sadducéens, parti de la classe supérieure d'où sont issus les grands prêtres qui condamneront Jésus. Ils sont très rigoureux sur l'Écriture et se basent surtout la Thora (la Loi, les 5 premiers livres de la Bible) ; ils se méfient des Écrits postérieurs et des interprétations des rabbins. Ils s'opposent notamment aux pharisiens en ce qui concerne la croyance en la résurrection. On en aura un exemple dans les Actes des Apôtres où Paul habilement provoque entre eux une violente discussion à ce sujet.( Ac 23, 8).

L'exemple qu'ils prennent pour provoquer Jésus nous paraît vraiment farfelu mais il fait allusion à la loi du lévirat (Dt 25, 5-10) : le frère du mari devait assurer une descendance au mari décédé, on voit là l'importance de la survie à travers la descendance (mourir sans enfant était une malédiction).

Pour qui va prendre parti Jésus, pour les sadducéens qui ne croient pas en la résurrection ou pour les pharisiens qui y croient mais ont parfois des représentations naïves et qui font de la résurrection comme un prolongement de la vie actuelle ?

Jésus répond en deux temps : d'abord sur la représentation de la résurrection puis sur la foi en la résurrection.

1. La représentation : nous n'avons pas à imaginer la résurrection sur notre mode de vie actuel. Puisque nous partageons la vie éternelle dans l'amour qu'est Dieu, nous n'avons plus à nous reproduire, nous n'avons plus à prendre femme ou mari pour avoir une descendance. Nous ne sommes plus soumis à la mort. Nous sommes « comme les anges » (et non pas des anges) heureux de vivre dans la compagnie de Dieu, de louer Dieu, c'est là notre joie, notre accomplissement.

2. la foi en la résurrection : Jésus se base sur le Livre de l'Exode (Ex 3, 6) où Dieu se révèle à Moïse au buisson ardent : « Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. » L'argument de Jésus c'est : « Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais le Dieu des vivants » Dieu a fait alliance avec les patriarches et son alliance demeure avec eux ; la foi en résurrection se base sur la fidélité de Dieu, l'amour de Dieu est fidèle, vivant pour toujours. C'est cette foi qui court tout au long de la Bible : le Dieu Créateur et Sauveur qui a fait Alliance avec son peuple, ne peut pas l'abandonner.

C'est la foi même de Jésus, qui lui permettra, comme les justes de la première Alliance, d'aimer les hommes jusqu'au bout en croyant à la fidélité de son Père par-delà l'échec de la mort sur la croix : « Père, entre tes mains, je remets mon esprit » (Lc 23, 46). Il faudrait relire aussi les professions de foi des Actes des Apôtres : « Ce Jésus qui est passé parmi vous en faisant le bien, vous l'avez condamné et mis à mort, mais Dieu l'a ressuscité » (Ac 2, 22-28 )

Jésus ne nous donne pas de description de la vie par-delà la mort mais il nous ouvre un chemin de foi : Dieu ne peut pas nous abandonner dans la mort, son amour est fidèle, son désir c'est de nous faire partager son amour, puisque nous sommes ses enfants, de nous faire partager sa vie dans tout notre être, dans tout ce qui nous constitue comme personne (et notre corps a participé à nous constituer comme personne, nous sommes entrés en relation avec Dieu et avec les autres, aussi avec notre corps). Croire en la résurrection de la chair c'est croire que toute notre personne est appelée à ressusciter. (C'est bien nous même si notre mode d'être n'est plus le même, comme dans les récits d'apparition du Christ ressuscité)

Nous n'avons pas d'explications sur le comment de la vie après la mort, mais nous savons que le chemin qui nous mène à la résurrection c'est le chemin du Christ, chemin de foi, d'amour, de confiance... «Le Christ est le premier-né d'une multitude de frères » (Rm 8, 29)

Notre résurrection se prépare dès maintenant dans notre relation d'amour avec Dieu et avec nos frères. « Dieu est amour : qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu demeure en lui. » (1 Jn 4, 16)

Permettez-moi de terminer avec ces paroles que Paul Ricoeur, grand philosophe chrétien, nous a laissé peu avant sa mort , expression d'une foi humble et confiante : « Seulement l'idée de la grâce. La confiance dans la grâce. Rien ne m'est dû. Je n'attends rien pour moi ; je ne demande rien ; j'ai renoncé- j'essaie de renoncer !-à réclamer, à revendiquer. Je dis : Dieu tu feras ce que tu veux de moi. Peut-être rien. J'accepte de n'être plus. Alors une autre espérance que le désir de continuer d'exister se lève. » (Paul Ricoeur, Vivant jusqu'à la mort. Paris. Seuil 2007, p78-79)

*Frère José Kohler*